

Article

« Faire parler la transcription »

Patricia Heiniger-Casteret

Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes / Port Acadie: An Interdisciplinary Review in Acadian Studies, n°16-17, 2009-2010, p. 99-113.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045134ar>

DOI: 10.7202/045134ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Faire parler la transcription

Patricia Heiniger-Casteret
Université de Pau et des Pays de
l'Adour

Résumé

L'ensemble de mes recherches porte sur l'étude de corpus oraux dont l'observation ne se départit jamais des contextes d'élocution, qu'ils soient culturels, sociologiques, historiques ou linguistiques. Travaillant sur du vivant et sur des mises en représentation linguistique, mon terrain de recherches est plus spécialement centré sur la Gascogne, où s'entremêlent le français, l'occitan et l'euskara; dans les discours produits, la transcription devient lourde de conséquence. Comme tout chercheur travaillant sur de l'immatériel, j'essaie de rendre accessible à la communauté scientifique les extraits oraux de mes corpus par un travail de transcription au plus près de l'enregistrement. Mais quand l'édition de témoignages sonores s'adresse à un large public, le chercheur est face à certains dilemmes, qui m'ont amené à conforter ou repenser certains choix dans la façon dont un « texte oral » devient un « texte écrit ».

Tous les chercheurs et amateurs éclairés dont la base de travail est la collecte orale de données culturelles rencontrent, dans l'élaboration des ouvrages de restitution et dans la mise en représentation de leurs documents de terrain, un certain nombre de problèmes. La transcription est un travail délicat qui se prépare en amont, qui ne doit laisser aucune zone d'ombre et respecter les témoins comme les enquêteurs. Une littérature foisonnante aborde tous les points qui doivent normalement encadrer cette opération. Cependant, cette matière « brute » qui est une des bases d'analyse des sciences sociales et humaines peut prendre des reliefs différents selon qu'on appartient à l'une de ces sciences (lettres, histoire, sociologie, géographie, anthropologie, linguistique, acoustique, phonétique), à une école de pensée, à une chapelle dissidente, à une histoire propre et singulière, à un mouvement de reconnaissance des langues vernaculaires, etc., mais on est toujours animé par la conviction de « bien faire ». Ainsi, de façon très régulière, les chercheurs comme les amateurs éprouvent-ils le besoin de confronter leurs assurances et leurs doutes quant à cette matière faussement statique mais réellement meuble et fuyante qu'est la parole enregistrée.

Ce débat peut se produire chaque fois qu'il y a publication écrite de documents ou d'extraits de documents sonores. Dans le cas qui va nous occuper ici, je présenterai le travail réalisé par une association que j'ai présidée pendant cinq ans, de 2002 à 2007, et qui chaque année a vu re-

fleurir les mêmes discussions serrées, autour de deux points principaux : la transcription et ses degrés d'« aménagements », la publication et les versions considérées comme recevables.

Association Mémoire collective en Béarn (AMCB)

L'association domiciliée aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, à Pau, existe depuis 1982. Ses membres sont essentiellement des personnes retraitées, principalement d'anciens fonctionnaires, avec une dominante de représentants de l'Éducation nationale. Cependant, à la présidence ou parmi les membres du bureau ou du conseil d'administration se sont trouvées et se trouvent encore des personnes en activité : universitaires, chercheurs indépendants, archivistes et conservateurs — tous animés par le même intérêt pour la collecte orale et la restitution de savoirs ou d'éléments mémoriels liés à l'histoire d'une communauté, ici la communauté béarnaise¹. Le président, en dehors des obligations administratives, est l'animateur de l'association. Il organise la concertation entre les membres pour le choix d'un thème de travail et de réflexion qui sera débattu dans les ateliers mensuels pendant un ou deux ans. Il anime ces ateliers en invitant des témoins ou en relançant les débats entre les membres de l'association. Il veille à l'enregistrement des séances, à l'archivage des documents sonores et il organise leurs décryptages. Il travaille au choix des extraits qui seront publiés, à l'organisation de l'ouvrage annuel et il rédige un avant-propos en donnant des orientations de lecture et en recontextualisant les données présentées. De plus, la collecte des témoignages ne se fait pas uniquement en atelier; les membres de l'association procèdent à des enregistrements auprès de voisins, d'amis, de membres de leurs familles ou de personnes-ressources qu'on leur a signalées. Les documents réalisés rejoignent ceux des ateliers et sont traités de la même façon. Aujourd'hui l'AMCB est riche de 1500 heures d'enregistrements et de 22 publications portant sur des sujets aussi divers que les foires et marchés, le vêtement, le bois, les prisonniers de guerre, l'immigration des Béarnais en Amérique, les réfugiés espagnols, le planning familial ou le mariage². D'un point de vue financier, l'associa-

1. Le département des Pyrénées-Atlantiques se partage entre la communauté basque pour un tiers de son territoire et la communauté occitane d'expression gasconne pour les deux tiers restants. Par ailleurs, il est commun de désigner le territoire de la communauté basque par le terme Pays-Basque et le reste du territoire emprunte les termes des provinces d'ancien régime : Béarn pour la partie centrale et majoritaire, et Gascogne pour la partie maritime et le Bas-Adour.
2. 1986 et 1987 : ouvrages multi-thèmes, 1988 : *Médecine populaire*, 1989 : *Les jardins potagers en Béarn*, 1990 : *Le fort du Portalet et les foires et marchés dans les Basses-Pyrénées*, 1991 : *Le vêtement au quotidien*, 1992 : *Du Béarn aux Amériques*, 1993 : *Béarnais en captivité*, 1994 : *Passage en Aspe* (reprise du *Fort du Portalet*),

tion reçoit annuellement une subvention conséquente du conseil général des Pyrénées-Atlantiques et une subvention symbolique de la mairie de Pau, la vente des livres des années précédentes assurant le complément pour les ouvrages à venir. Dans ce petit monde parfait, il existe cependant des contradictions. L'AMCB jouit-elle d'une certaine indépendance? En apparence, oui, mais elle est hébergée et subventionnée par le conseil général, ce qui l'amène parfois à se plier aux exigences de ce dernier. La liberté de pensée et d'écriture que connaissent les universitaires est ici contingentée. Par ailleurs, nous sommes dans une région où plusieurs langues sont en contact, les langues de l'immigration bien sûr, mais aussi la langue occitane, une des langues de France. Or toutes les enquêtes sont réalisées en français, même quand le témoin est plus à son aise en occitan qu'en français. Ne perd-on pas ici des informations, linguistiques assurément, mais aussi une connaissance plus profonde des faits, des gestes, des choses et des ressentis? La langue de l'intime exprime en profondeur un certain regard sur l'ordre du monde, l'autre langue, celle de l'extérieur, celle apprise à l'école, brosse souvent un tableau général d'une situation donnée. Mais le positionnement linguistique de chacun au sein de l'association est complexe : il y a ceux qui ne connaissent pas la langue, car, originaires d'une autre région, ils n'ont jamais eu l'occasion de l'apprendre; il y a ceux qui comprennent, mais ne sont pas capables d'entretenir une conversation nourrie; il y a ceux qui rejettent consciemment cette langue, et les arguments de principes républicains sont de mise. Il y a surtout ceux qui ont une relation ambiguë avec leur langue maternelle : monolingues occitans à la naissance, ils ont appris le français à l'école et sont parfois devenus eux-mêmes instituteurs; traquant la mauvaise syntaxe, ils ont enseigné la bonne langue, renvoyant le patois loin des cours d'école : la mode et les textes officiels n'étaient pas à la reconnaissance de la diversité culturelle et du patrimoine culturel immatériel! Ces derniers nourrissent une double contrainte, un *double bind* pour emprunter à G. Bateson, d'attirance et de rejet, d'amour et de haine; ils seraient à la fois heureux de pratiquer des collectes en occitan, mais ils ne vont pas au bout de leur démarche ou très rarement, ils n'osent pas, et s'ils osent, ils se font violence et l'expérience ne dure pas... Dans ces rapports contradictoires, ils admirent et respectent ceux qui parlent occitan, mais eux se placent bien en deçà, estimant que leur niveau de langue

1995 : *Le Béarn à l'heure de la guerre d'Espagne*, 1996 : *Mémoire de Pau*, 1997 : *Paroles d'instituteurs*, 1998 : *Nous, écoliers d'autrefois*, 2000 : *Écoute le bois parler et Pau, rive gauche*, 2001 : *Mariage... vous avez dit mariage?*, 2002 : *Temps de cochon, récits de pelères*, 2003 : *Ayriré, pays du vent*, 2004 : *Passé simple, chronique d'un village en Béarn : Ouillon*, 2005 : *Sacrées bonnes femmes!*, 2006 : *À votre service* et 2008 : *Jours de fête en Béarn*.

n'est pas suffisant alors qu'en réalité, il l'est. Et puis, il y a l'habitude : depuis 1982, tout se fait en français, avec juste un saupoudrage de mots techniques, de proverbes et d'extraits de chansons en occitan venant rappeler que nous sommes dans une région bilingue.

L'ensemble de ces éléments ressurgit quand vient le moment des transcriptions, de leur « toilettage », de leur « reconditionnement » et du choix des extraits qui seront publiés. En effet, nous sommes face à des témoignages en français où, de-ci de-là, peuvent s'entendre des passages en occitan. Cependant, bien qu'en situation diglossique, nous sommes dans une zone où deux langues vivent en concomitance et obéissent à des règles syntaxiques et grammaticales propres. La transcription première, celle qui normalement est la plus proche de l'enregistrement, met très régulièrement en évidence la structure de la première, l'occitan, avec l'habillage de la seconde, le français. On pourrait qualifier cette façon de parler de « français régional », mais quand la fréquence des écarts par rapport à la norme standard est trop grande, il est évident que nous sommes en présence d'un témoin qui pense dans une langue et parle dans l'autre.

Un exemple : travail sur le témoignage d'Anna Labazée

L'édition d'un témoignage est complexe et, dans le cadre de l'association, il passe par plusieurs filtres. Pour exposer les problèmes que soulève l'édition de textes oraux, je m'appuierai sur un exemple précis autour duquel je me suis, peut-être, un peu plus investie : le témoignage d'Anna Labazée, édité en 2006 dans un ouvrage consacré aux domestiques agricoles et aux gens de maisons en Béarn³. C'est Marthe Barbé, membre de l'association, qui rencontra Anna à la maison de retraite de Thèze, le 15 avril 2004⁴.

Lors de l'enquête, les deux dames sont retraitées, elles ont plus de vingt-cinq ans d'écart. Leur niveau d'instruction est différent. L'enquêtrice, qui fut couturière, a son certificat d'étude, elle a toujours travaillé en milieu urbain et a toujours aimé « se cultiver ». La seconde est presque illettrée, elle a eu une vie rurale très remplie, où la part des loisirs était très limitée : elle fut tour à tour bonne, cuisinière et paysanne. L'entretien va se dérouler en français, alors que les deux personnes parlent certes l'occitan, mais de deux zones dialectales différentes : Marthe parle le langue-

3. *À votre service : domestiques agricoles et gens de maison en Béarn*, AMBC, 2006, p. 93–106.

4. Madame Anna Labazée, née à Momas le 18 juillet 1911, est la deuxième d'une famille de six enfants. Elle est arrivée à Thèze à l'âge de 9 ans. Elle a été à la tête d'une petite propriété de 10 ha. Son témoignage est conservé aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (cote 1 AV 1011 AD-PA).

docien et Anna le gascon. Marthe n'ose pas se lancer, de peur de ne pas être parfaitement comprise par Anna; elle va donc alimenter la conversation en français même si, à la fin de l'entretien, on relève de plus en plus d'occitan chez l'une et chez l'autre.

La première transcription est réalisée par Marthe Barbé, qui, après m'avoir demandé conseil, essaie de rester fidèle à l'enregistrement : elle respecte les écarts et les incohérences syntaxiques, les questions laissées sans réponse, les digressions, les insertions d'occitan dans le français. Nous sommes ici dans la logique d'une conversation immédiate : Marthe ne reconstruit pas les phrases et n'interprète pas les réponses qui, une fois passées par l'écrit, se révèlent floues, imprécises, bancales — « incorrectes » — et difficilement compréhensibles pour qui méconnaît le cadre socioculturel dans lequel a évolué le témoin. Après ce premier travail louable et courageux pour une dame dont ce n'est pas le métier — mais qui trouve là une activité passionnante —, le texte, joint à la totalité des récits transcrits, arrive dans les mains des trois personnes⁵ chargées d'établir des extraits et des témoignages complets, de les classer et de les ordonner en vue de l'édition. Cette opération est assez délicate et sujette à beaucoup de discussions, qui parfois s'enflamment et se poursuivent jusque chez l'éditeur. Doit-on retravailler les textes transcrits et jusqu'où? Doit-on réécrire les témoignages si ceux-ci sont décousus? Doit-on recomposer les réponses? Doit-on standardiser le français que parlent les témoins? Quelles règles adopter pour écrire l'occitan, de façon phonétique ou en respectant la norme en vigueur? Tout est orienté sur le changement de statut du témoignage : une fois transcrit, il devient texte et les tentations sont grandes pour imposer les règles de la composition écrite sur une composition orale. À cela se rajoute une autre contrainte, celle du respect du témoin et de son droit à l'édition. Ainsi, les témoignages ou extraits de témoignages retenus sont communiqués aux témoins et ces derniers peuvent intervenir sur le tapuscrit, recomposant, rajoutant, retranchant ce que bon leur semble. Ils peuvent même en interdire la publication, mais c'est très rare; ils sont généralement très contents et retouchent très peu le texte qui leur est proposé.

Dans le cas qui nous occupe, le « lissage » du texte d'Anna Labazée m'incombe. À la première lecture, j'estime que, pour sa qualité, le témoignage est à garder dans sa totalité et que la conversation se suit assez bien, ainsi je ne fais que retirer les questions de relance et les réponses simplement affirmatives ou négatives. Par contre, dès les premières lignes, je repère très vite une syntaxe gasconne derrière les paroles fran-

5. Hormis la présidente, ce sont des personnes, membres de l'association, qui ont participé à l'édition d'ouvrages antérieurs et qui, dans leur travail, sont également confrontées aux problématiques éditoriales.

çaises : manifestement, Anna doit penser en occitan quand elle répond à Marthe; je décide donc de respecter ses formulations. Ce choix perturbe beaucoup les bénévoles qui lisent et relisent, avant édition, les textes, traquant la moindre faute d'orthographe. Je les amène à changer leurs habitudes et parfois à se faire violence, car beaucoup d'entre eux sont d'anciens instituteurs. Enfin, le texte doit être visé par le témoin; ici, ce n'est pas Anna qui le lira, mais son fils Georges. La personnalité de Georges Labazée est intéressante. Né en 1943, il devient instituteur et s'investit dans la politique locale. Membre du Parti socialiste, élu conseiller général du canton de Thèse depuis 1976, il devient un des animateurs de la FOI 64 (Fédération des œuvres laïques des Pyrénées-Atlantiques) et a en charge le CDDP 64 (Centre départemental de documentations pédagogiques des Pyrénées-Atlantiques). Il est depuis mars 2004 vice-président de la région Aquitaine pour le développement des territoires et des politiques contractuelles et, lors des dernières élections cantonales de mars 2008, il est devenu vice-président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques et chef du groupe PS de cette collectivité. Il sera également élu député de 1981 à 1986. Nous avons là un notable qui, dans les actions qu'il a menées, a montré sa sensibilité en faveur de l'éducation populaire et son attachement à la langue occitane. Il rappelle très souvent qu'il ne parlait qu'occitan avec sa mère.

Cependant le travail éditorial se faisant dans l'urgence, je n'ai pas pu joindre Georges Labazée et celui-ci a renvoyé un texte amplement réajusté à la norme française, même si un nombre important de gasconismes sont restés en l'état. Nous ne ferons pas ici l'exposé de tous les points; nous renvoyons nos lecteurs à la fin de notre article, où nous proposons un tableau comparatif d'extraits des trois états du texte. De façon globale, le passage d'une langue à une autre pose essentiellement des problèmes de syntaxe et de concordance des temps, auxquels s'ajoutent des fautes d'expressions liées à l'échange direct de paroles libres lors de l'entretien. Les interventions de Georges Labazée sur le tapuscrit du récit de sa mère touchent surtout les négations non complètes, la présence de l'article défini devant les prénoms, les noms propres et les objets où il n'y a pas de doute sur la propriété, les expressions traduites littéralement qui donnent une couleur particulière au français, l'emploi du relatif *que* en lieu et place de *dont* et la recomposition de phrases entières, qui ne lui semblent pas assez claires. Le plus intéressant est tout ce qui a trait aux temps utilisés par Anna Labazée; son investissement dans la remémoration des faits et des gestes l'amène à ressentir et à revivre certains moments. Ainsi, le présent de l'indicatif, qui rend le discours vif et alerte et qui révèle bien que le souvenir n'est pas enfoui mais toujours là, est amplement mis à contribution. Il en va de même dans les phrases com-

plexes pour la concordance des temps, qui est d'une grande rigueur en occitan-gascon. Si Anna pense dans sa langue initiale, elle construit ses phrases en mettant l'imparfait de l'indicatif à la principale et l'imparfait du subjonctif à la subordonnée, qu'elle énonce dans sa seconde langue par une construction très classique, à savoir : un imparfait de l'indicatif suivi par un présent du subjonctif. L'ensemble de ces variations temporelles, qui sont autant de révélateurs d'une situation diglossique et surtout d'une introspection profonde et vivante dans la mémoire du témoin, ont été « mis à distance » par les corrections apportées et l'utilisation de l'imparfait de l'indicatif, du passé simple et du plus-que-parfait, comme si le témoin avait un regard totalement détaché sur son histoire de vie. En outre, ces interventions sur le texte peuvent amener à des « contresens culturels »; je n'en relèverai que deux.

À la question qui portait sur les réceptions éventuelles données par la dame chez qui Anna était employée, cette dernière répond : « *Non, elle ne recevait pas. Une sœur de temps en temps. Mais sa fille et son gendre, elle les recevait tous les dimanches. C'étaient des bons repas qu'il fallait faire.* » Georges corrige, donnant plus de « logique » et une tournure plus « écrite » à la phrase : « *Non, elle recevait peu. Une sœur de temps en temps. Par contre sa fille et son gendre, venaient tous les dimanches. C'étaient alors des bons repas qu'il fallait faire.* » Or, culturellement, les enfants et les collatéraux font un ensemble, ils sont attachés à la maison, même s'ils vivent ailleurs, et le terme *recevoir* ne s'adresse qu'à des membres extérieurs à la famille proche. Il est donc culturellement normal qu'Anna réponde par la négative « *elle ne recevait pas* », car sœur, fille et gendre sont de la maison. Nous avons ici l'expression du schéma social de la société pyrénéenne qui est fondé sur l'existence des maisons et non des individus.

Le deuxième exemple porte sur la vie à Bordeaux, au moment où Anna, jeune femme, était au service d'une « grande maison ». L'enquêtrice s'enquiert de savoir si « *elle était allée au théâtre* ». Anna lui répond : « *Oh! Pas au théâtre grand. Mais au théâtre des petits dans les foyers catholiques. Oui! On avait vu "Guillaume Tell".* ». Cette réponse appelle deux commentaires : l'un d'ordre linguistique et l'autre d'ordre culturel. L'occitan gascon renvoie toujours le qualificatif après le nom et, pour appuyer la « qualification », il peut intercaler, entre le nom et l'adjectif la préposition *de* contractée avec l'article *los*, qui donne *deus*, traduit par l'article partitif français *des*. Nous avons ces deux cas ici. Manifestement Anna construit sa phrase en occitan et la traduit simultanément en français⁶. Ainsi énoncée, nous savons qu'elle veut parler de la dimension des salles

6. En occitan, nous aurions pu avoir : « *Pas au teatre gran mes au teatre deus petits.* »

de théâtre⁷; de plus le « *théâtre grand* » joue à la fois sur les proportions de l'édifice et sur le nom officiel de l'institution lyrique bordelaise : le Grand Théâtre. D'un point de vue culturel, Anna réagit au terme *théâtre* par rapport à la scène lyrique; pour elle, il n'est nullement question d'art dramatique, mais d'opéra, puisqu'elle cite *Guillaume Tell*, composé par Gioacchino Rossini. Dans les corrections qu'il apporte, Georges Labazée rétablit l'ordre entre le nom et le qualificatif pour l'institution bordelaise, mais garde l'inversion pour les théâtres des foyers catholiques, donnant l'impression d'une distinction de classe sociale entre les deux types de salles : « *Oh! Pas au grand théâtre. Mais au théâtre des petits dans les foyers catholiques. Oui! On avait vu "Guillaume Tell".* » Or tous les chanteurs lyriques savent très bien qu'une grande partie des amateurs d'opéra sont des personnes aux revenus modestes, qui s'offrent des places « au poulailler », dans les parties les plus hautes des salles. La réponse d'Anna n'avait supposément pas de contenu social; ce sont les corrections ultérieures qui lui donnent cette connotation définitive.

Ces deux exemples, très courts et très anodins, soulignent les dangers des « aménagements » d'un récit qui est l'expression d'une langue et d'une culture particulières aux exigences de normes linguistiques et culturelles communes et nationales.

Ce que révèlent ces « lissages » successifs

Ce retour rapide sur l'édition d'un entretien pose un ensemble de questions. Si nous reprenons la suite logique de la collecte des témoignages, l'enquêteur doit être sensible au jeu des langues et doit pouvoir déceler chez son interlocuteur celle dans laquelle il se sent le plus apte à communiquer. Si l'enquêteur ne peut mener l'entretien dans la langue maternelle du témoin et que les deux passent par une langue commune, ici le français, la transcription, elle, devra se faire au plus près de la source sonore et la syntaxe ne devra être retouchée en aucune façon, au risque de contresens linguistiques et culturels. Des problèmes d'une autre nature surgissent quand il s'agit d'éditer la transcription du récit, qui doit rester lisible sans en altérer le contenu et la forme. Par ailleurs, changeant de statut, le récit devenant texte, les témoins ou leurs ayants droit doivent donner leur accord pour la publication. Comme nous l'avons vu, cette relecture par les auteurs du récit peut être lourde de conséquences, car ils donnent à lire une facette de leur personnalité et des moments de leur histoire de vie. Ici, tout est affaire de représentation et les codes scolaires du travail de l'écrit ressurgissent, amenant les témoins, comme

7. La deuxième partie de la réponse peut tout à fait induire une ambiguïté entre l'importance des salles et le public qu'elle rassemble.

les enquêteurs, à améliorer, sur le papier, ce que l'échange immédiat a laissé échapper. Nous sommes d'une civilisation où l'écrit prime sur l'oral et il faut avoir des préoccupations universitaires particulières pour vouloir inverser les valeurs acquises. L'analyse d'un document oral n'est pas un simple commentaire littéraire; elle est le reflet visible de l'histoire des hommes au quotidien, de ce qu'elle a de particulier et de ce qu'elle a de commun, c'est une des facettes d'une civilisation donnée avec tout ce qui lui est propre, tout ce qu'elle a emprunté et tout ce qui lui a été dénié. Ici, nous sommes loin des normes académiques et des lieux consacrés d'apprentissage; or ces derniers sont préexistants à toute lecture de document, lecture tant par les témoins, les correcteurs, les éditeurs et tous les lecteurs anonymes.

Dans les ouvrages dits « grand public », tels que ceux produits par l'AMCB, le chercheur est « écartelé » entre le respect du témoignage et le respect du témoin ou plus exactement entre « l'œuvre orale » initiale et les retouches finales que l'auteur principal⁸ apporte sur le tapuscrit. Le respect se définit de façon différente selon qu'on se place dans une optique scientifique, avec non retour vers le témoin, ou dans une optique de restitution relativement rapide, avec voix prépondérante du témoin sur sa parole. Pour autant, le chercheur doit-il abandonner les ouvrages de vulgarisation? Surtout pas, car ceux-ci sont très attrayants, goûtés par un public nombreux et servent d'interface avec le document sonore. Or, parmi le lectorat, on trouve des étudiants ou même des universitaires qui ne retournent pas forcément à la source sonore, qui ne vont pas travailler à partir du document original comme ils auraient pu le faire pour un document écrit et qui ainsi n'en étudient pas les finesses d'expression, d'accent, de syntaxe et de grammaire qui peuvent moduler l'orientation des questions et le contenu des réponses. Ces ouvrages sont ainsi détournés de leur but initial : d'« objet » plaisant indiquant la source documentaire, ils deviennent bases de référence. C'est donc avant l'édition que le chercheur doit intervenir pour éviter des écarts trop grands entre la trace première et la trace finale et annoncer, sur chaque extrait édité, quels types de « retouches » ont été opérés. La tâche est difficile, car le chercheur n'est pas seul, pris entre les témoins et les lecteurs, mais c'est à ces conditions que l'archive orale ne sera plus considérée comme anecdotique ou comme une « chose » malléable à merci.

8. Il est acquis qu'un document oral est rarement l'œuvre d'une seule personne et que c'est la relation enquêteur/enquêté qui est génératrice de la dite œuvre. Le témoin et l'enquêteur sont considérés comme étant coauteurs de l'enregistrement sonore.

Annexe : extraits comparés des trois états du texte

Transcription de Marthe Barbé	Lecture et « lissage » de la transcription par Patricia Heiniger-Casteret	Travail corrigé par Georges Labazée, avec autorisation de publication
-------------------------------	---	---

Les extraits soulignés marquent les corrections apportées par le fils du témoin.

Les extraits en gras sont des tournures syntaxiques gasconnes.

1^{er} exemple

<p>— Là, vous y êtes restée une saison?</p> <p>Deux saisons, j'y suis revenue.</p> <p>— Et entre temps, vous êtes revenue chez vous?</p> <p>Oui! Avec une voisine qui était couturière. J'ai appris à faire quelques points. J'ai appris à faire les ourlets. Une voisine de mes parents est arrivée entre temps. Le patron voisin de mes parents s'est marié assez âgé alors elle est venue voisine de mes parents, elle était couturière. Alors, comme je commençais à être grandette, ma mère m'a dit « Tiens, elle va te prendre ». J'ai appris à faire quelques points, j'ai pu faire un petit peu. Ça m'a servi, j'ai beaucoup de goût.</p>	<p>M. B. : Là, vous y êtes restée une saison?</p> <p>A. L. : Deux saisons, j'y suis revenue. Entre temps j'étais chez moi, chez une voisine qui était couturière. J'ai appris à faire quelques points. J'ai appris à faire les ourlets. Une voisine de mes parents est arrivée entre temps. Le patron voisin de mes parents s'est marié assez âgé alors elle est venue voisine de mes parents, elle était couturière. Alors, comme je commençais à être grandette, ma mère m'a dit « Tiens, elle va te prendre ». J'ai appris à faire quelques points, j'ai pu faire un petit peu. Ça m'a servi, j'ai beaucoup de goût.</p>	<p>Q. — Là, vous y êtes restée une saison?</p> <p>A. L. — Deux saisons, j'y suis revenue. Le reste du temps j'étais chez moi, j'avais comme voisine une dame couturière. J'ai appris à faire quelques points, à faire les ourlets. Alors, comme je commençais à être grandette, ma mère m'a dit : « <i>Tiens, elle va t'apprendre.</i> » J'ai appris finalement à coudre. Ça m'a servi, j'ai beaucoup de goût.</p>
---	---	--

Deux tournures syntaxiques gasconnes :

– *Alavetz qu'ei arribada vesia* / alors elle est venue voisine (elle est venue habiter à côté de chez nous).

– *Qu'èi podut har drin* / J'ai pu faire un petit peu (j'ai appris quelque chose).

Recomposition totale de l'extrait par le fils du témoin.

2^e exemple

<p>— Vous vous souvenez de votre premier salaire?</p> <p>Oh! Je ne sais pas si j'appréciais. J'appréciais sur le moment, et dire pour me rappeler le chiffre? Oh! Ce n'était pas grand-chose.</p> <p>— Et cet argent, vous l'avez donné à vos parents?</p> <p>Ah! Bien sûr, j'étais fière. Et puis le temps passe, passe et me voilà partie à Bordeaux avec la grand-mère car il fallait une petite femme de chambre. Il y avait une patronne. Le monsieur, le mari, était un ancien maire de Bordeaux. Il était maire pendant la guerre. Et pendant la guerre, on lui proposait du pain surtout « Non, je ne veux pas manger le pain des autres. Ne me proposez rien. Les gens manquent de pas mal de choses, moi, je ne veux pas de supplément. » Cette réflexion, je l'ai gardée, je la garderai toujours. La façon que ma grand-mère me l'a présentée. Elle aussi, elle était comme il faut, elle avait raison. Et je l'en remercie encore. Parce qu'avec elle, attention! C'était du bon apprentissage. Avec elle, je vous assure, c'était du travail. Oh! Je la remercie encore, je la remercie parce que moi j'étais innocente. Je ne savais pas bien prendre le travail, tout ça ... Et puis là, j'étais à demeure le jour et la nuit.</p>	<p>M. B. : Vous vous souvenez de votre premier salaire?</p> <p>A. L. : Oh! <u>Je ne sais pas si j'appréciais.</u> J'appréciais sur le moment, et dire pour me rappeler le chiffre? Oh! Ce n'était pas grand-chose.</p> <p>M. B. : Et cet argent, vous l'avez donné à vos parents?</p> <p>A. L. : Ah! Bien sûr, j'étais fière. Et puis le <u>temps passe, passe</u> et me voilà partie à Bordeaux avec la grand-mère car il fallait une petite femme de chambre. <u>Il y avait une patronne, le monsieur</u>, le mari, était un ancien maire de Bordeaux. <u>Il était maire</u> pendant la guerre. Et pendant la guerre, <u>on lui proposait du pain surtout</u> « Non, je ne veux pas manger le pain des autres. Ne me proposez rien. Les gens manquent de pas mal de choses, moi, je ne veux pas de supplément. » Cette réflexion, je l'ai gardée, je la garderai toujours. La façon que ma grand-mère me l'a présentée. Elle aussi, elle était comme il faut, elle avait raison. Et je l'en remercie encore. Parce qu'avec elle, attention! C'était du bon apprentissage. Avec elle, je vous assure, c'était du travail. Oh! Je la remercie encore, je la remercie parce que moi j'étais innocente. Je ne savais pas bien prendre le travail, tout ça ... Et puis là, j'étais à demeure le jour et la nuit.</p>	<p>Q. — Vous vous souvenez de votre premier salaire?</p> <p>A. L. — Oh! J'appréciais sur le moment, mais je ne puis rappeler le chiffre? Oh! Ce n'était pas grand-chose.</p> <p>Q. — Et cet argent, vous l'avez donné à vos parents?</p> <p>A. L. — Ah! Bien sûr, j'étais fière. Et puis le temps passa, passa et me voilà partie à Bordeaux avec la grand-mère car il fallait une petite femme de chambre. <u>Pour un couple dont le monsieur</u>, le mari, était un ancien maire de Bordeaux. <u>Il avait été</u> maire pendant la guerre. Et pendant la guerre, <u>on lui proposait</u> du pain et il répondait : « Non, je ne veux pas manger le pain des autres. Ne me proposez rien. Les gens manquent de pas mal de choses, moi, je ne veux pas de supplément. » Cette réflexion, je l'ai gardée, je la garderai toujours. Surtout la façon dont ma grand-mère me l'a présentée... Elle aussi, elle était comme il faut, elle avait raison. Et je l'en remercie encore. Parce qu'avec elle, attention, c'était du bon apprentissage. C'était du travail. Oh! Je la remercie encore car j'étais innocente. Je ne savais pas bien prendre le travail... Et puis là, j'étais à demeure le jour et la nuit.</p>
--	--	---

Cinq tournures syntaxiques gasconnes :

– *Tà diser de'm brempar de la chifra* / Et dire pour me rappeler le chiffre, changé par : « mais je ne puis me rappeler le chiffre ».

– *Dab la gran-mair* / avec la grand-mère (gardé par le fils du témoin).

Utilisation de l'article défini devant les prénoms, les noms propres, les titres, les choses et objets où il n'y a pas de doute sur la propriété.

– *Lo Monsur / Le Monsieur* (gardé par le fils du témoin). Place hiérarchique, le patron, le propriétaire. Idem pour la patronne, la propriétaire : *La Dauna / La Dame*.

– *La façon que la gran-mair me l'amuishè / La façon que ma grand-mère me l'a présenté*. Emploi du relatif « que » en lieu et place de « dont ».

– *Ne sabí pas quin gahar lo tribalh / je ne savais pas bien prendre le travail* (gardé par le fils du témoin).

Corrections par le fils du témoin :

– suppressions de phrases : *Je ne sais pas si j'appréciais / avec elle je vous assure / je la remercie parce que moi...*

– changement de temps du présent au passé simple : *le temps passe / le temps passa;*

de l'imparfait au plus que parfait : Il était / Il avait été.

– recomposition : « *Il y avait une patronne, le monsieur...* » remplacé par « *pour un couple* ».

3^e exemple

<p>— Et comment vous occupiez votre temps, vous ne vous ennuyiez pas? Vous faisiez des ouvrages à la maison, vous tricotiez?</p> <p>Avec ma grand-mère, il y avait toujours du travail. <u>Je ne sais pas</u> ce que je faisais mais j'employais toujours le temps. J'allais mettre de l'eau à rafraîchir. Il n'y avait pas de frigo. Il y avait un puits. <i>Il y avait de ces paniers qui portent les bouteilles.</i> On prenait les bouteilles fraîches. Après il y avait une espèce de faïence qui filtrait l'eau. Elle passait très doucement, très doucement. <u>Il fallait remplir ce récipient d'eau.</u> Il y avait un petit robinet. <u>Après, on buvait de cette eau. Et puis il fallait repasser. Surtout des nappes. Si elle recevait, il fallait que la table ... Oui, oui.</u></p>	<p>M. B. : Et comment vous occupiez votre temps, vous ne vous ennuyiez pas? Vous faisiez des ouvrages à la maison, vous tricotiez?</p> <p>A. L. : Avec ma grand-mère, il y avait toujours du travail. <u>Je ne sais pas</u> ce que je faisais mais j'employais toujours le temps. J'allais mettre de l'eau à rafraîchir. Il n'y avait pas de frigo. Il y avait un puits. <i>Il y avait de ces paniers qui portent les bouteilles.</i> On prenait les bouteilles fraîches. <u>Après</u> il y avait une espèce de faïence qui filtrait l'eau. Elle passait très doucement, très doucement. <u>Il fallait remplir ce récipient d'eau.</u> Il y avait un petit robinet. <u>Après, on buvait de cette eau. Et puis il fallait repasser. Surtout des nappes. Si elle recevait, il fallait que la table ... Oui, oui.</u></p>	<p>Q. — Et comment vous occupiez votre temps, vous ne vous ennuyiez pas? Vous faisiez des ouvrages à la maison, vous tricotiez?</p> <p>A. L. — Avec ma grand-mère, il y avait toujours du travail. <u>Je ne me souviens pas</u> de ce que je faisais, mais j'employais toujours le temps. J'allais mettre de l'eau à rafraîchir. Il n'y avait pas de « frigo. » Il y avait seulement un puits <i>avec des paniers, on portait les bouteilles.</i> On prenait les bouteilles fraîches. Il y avait une espèce de faïence qui filtrait l'eau. Elle passait très doucement, très doucement.</p>
--	---	--

Une tournure syntaxique gasconne :

– *Que i avé de'queths tistèths qui pòrtan botelhas / Il y avait de ces paniers qui portent les bouteilles*. Utilisation de la combinaison article

défini + démonstratif (*de'queths*) qui traduit la surprise de quelque chose de jamais vu, des porte-bouteilles en osier que l'on descend dans le puits pour garder les boissons au frais. L'intervention du fils du témoin change complètement le contenu de la phrase.

Le fils du témoin remet la négation complète, supprime *après*, qui est le lien oral de relance de la phrase et enlève totalement la fin de la réponse.

4^e exemple

<p>– Vous vous êtes toujours trouvée dans des places sans enfants!</p> <p>Oui, oui, quasiment. La patronne voulait savoir que je sois bien, parce que j'étais jeune.</p>	<p>M. B. : Vous vous êtes toujours trouvée dans des places sans enfants!</p> <p>A. L. : Oui, oui, quasiment. La patronne voulait savoir que je sois bien, parce que j'étais jeune</p>	<p>Q. – Vous vous êtes toujours trouvée dans des places sans enfant!</p> <p>A. L. – Oui, oui, quasiment. <i>La patronne voulait savoir si j'étais bien</i>, parce que j'étais jeune.</p>
---	--	--

Tournure syntaxique gasconne :

– *La dauna volèva qu'estessi plan* / La patronne voulait savoir que je sois bien : emploi du relatif *que* suivi de la concordance des temps : principale à l'imparfait de l'indicatif subordonnée à l'imparfait du subjonctif. Ici, dans la bouche du témoin, on a toujours la concordance des temps, mais avec le respect du schéma classique français : imparfait de l'indicatif dans la principale, présent du subjonctif dans la subordonnée, ce qui a pour effet de réactualiser le souvenir. Son fils choisit une tournure plus « actuelle » en gardant l'imparfait de l'indicatif dans la subordonnée et place définitivement le souvenir dans quelque chose de révolu.

5^e exemple

<p>— Et la crème?</p> <p>Oh! la crème, j'en ai fait pour les noucets.</p> <p>— Noucet, c'était le lendemain de la noce?</p> <p>Oui! J'avais fait un mariage et le lendemain, j'avais une communion ou je sais pas quoi... Je ne pouvais pas rester pour faire noucet. La dame me dit « Vous savez, il faut me faire la crème quand même. » Je me suis levée plus tôt le matin. <u>Elle me donne</u> 10 l de lait. « Mon Dieu! Je n'ai jamais fait 10 l de crème!! » Comment j'allais m'en sortir? Et j'ai jamais fait une crème si bonne. Elle était contente et moi aussi. J'ai fait cette crème sur un « bigourdan ». Ici, tout le monde en a un. C'est un truc de 3 pattes, il y avait un petit trou dessous. C'était une peque qui chauffait. J'avais que ça pour faire la crème.</p> <p>— Comment vous la faisiez cette crème?</p> <p>Je faisais bouillir le lait ... Attendez... Comment je faisais? Oui! Je délaye un peu de farine dans un peu de lait froid, les œufs entiers battus. Je mélange au lait bouillant et je remets à cuire et je tourne jusqu'à ce que ça ait la consistance voulue. Jamais une crème si bonne. J'avais fait 4 ou 5 l, mais 10, jamais. Ça ne m'était jamais arrivé; Voyez comme on a des surprises. Et puis en faisant, je m'apprends moi-même. Et je me disais « que yes arribado. »</p>	<p>M. B. : Et la crème</p> <p>A. L. : Oh! la crème, j'en ai fait pour les nocets.</p> <p>M. B. : Nocet, c'était le lendemain de la noce?</p> <p>A. L. : Oui! J'avais fait un mariage et le lendemain, j'avais une communion ou je sais pas quoi... Je ne pouvais pas rester pour faire nocet. La dame me dit : « Vous savez, il faut me faire la crème quand même. » Je me suis levée plus tôt le matin. Elle me donne 10 l de lait. « Mon Dieu! Je n'ai jamais fait 10 l de crème!! » Comment j'allais m'en sortir? Et j'ai jamais fait une crème si bonne. Elle était contente et moi aussi. J'ai fait cette crème sur un « bigourdan »⁸. Ici, tout le monde en a un. C'est un truc de 3 pattes, il y avait un petit trou dessous. J'avais que ça pour faire la crème.</p> <p>M. B. : Comment vous la faisiez cette crème?</p> <p>A. L. : Je faisais bouillir le lait ... Attendez... Comment je faisais? Oui! Je délaye un peu de farine dans un peu de lait froid, les œufs entiers battus. Je mélange au lait bouillant et je remets à cuire et je tourne jusqu'à ce que ça ait la consistance voulue. Jamais une crème si bonne. J'avais fait 4 ou 5 l, mais 10, jamais. Ça ne m'était jamais arrivé; Voyez comme on a des surprises. Et puis en faisant, je m'apprends moi-même. Et je me disais « que i es arribada. »⁹</p>	<p>Q. – Et la crème?</p> <p>A. L. – Oh! La crème, j'en ai fait pour les nocets.</p> <p>Q. – Nocet, c'était le lendemain de la noce?</p> <p>A. L. – Oui! J'avais fait un mariage et le lendemain, j'avais une communion ou je sais pas quoi... Je ne pouvais pas rester pour faire nocet. La dame me dit : « Vous savez, il faut me faire la crème quand même. » Je me suis levée plus tôt le matin. Elle me donna dix litres de lait. « Mon Dieu! Je n'ai jamais fait dix litres de crème! » Comment allais-je m'en sortir? Et finalement je n'ai jamais fait une crème si bonne. Elle était contente et moi aussi. J'ai fait cette crème sur un « bigourdan ». Ici, tout le monde en a un. C'est un « truc » de trois pattes, il y avait un petit trou dessous (je n'avais que ça pour faire la crème!!)</p> <p>Q. - Comment vous la faisiez cette crème?</p> <p>A. L. - Je faisais bouillir le lait... Attendez... Comment je faisais? Oui! Je délayais un peu de farine dans un peu de lait froid, les œufs entiers battus. Je mélangeais au lait bouillant et je remettais à cuire et je tournais jusqu'à ce que ça ait la consistance voulue. Jamais une crème si bonne! J'avais fait quatre ou cinq litres, mais dix, jamais. Ça ne m'était jamais arrivé; Voyez comme on a des surprises. Et puis en faisant, on apprend soi-même. Et je me disais : « Que i es arribada. »</p>
---	--	---

8. Poêle à bois, bas et évasé, fabriqué dans le département des Hautes-Pyrénées. Ce département est également nommé selon l'appellation de la province d'ancien régime : la Bigorre.

9. « Tu y es arrivée. »

Les termes occitans *nocet* et *que i es arribada* sont gardés dans les trois versions, cependant la première transcription est phonétique, la seconde et la troisième proposent une graphie normée.

Le fils du témoin change le temps des verbes de l'imparfait au passé simple et du présent à l'imparfait. Dans la première version, le témoin est au cœur de l'action, il la revit; dans la seconde, il la regarde.

Normalisation de la phrase interrogative (*comment j'allais/comment allais-je*).

Neutralisation de la fin de l'entretien par l'utilisation de l'imparfait en lieu et place du présent. Le témoin est dépossédé de sa propre démarche d'apprentissage.



Patricia Heiniger-Casteret